

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

**Rapport du Conseil du commerce et du développement  
sur sa vingt-cinquième réunion directive**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le 22 septembre 2000



**NATIONS UNIES**



Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/EX(25)/5  
8 décembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

**RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
SUR SA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DIRECTIVE**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le 22 septembre 2000



## TABLE DES MATIÈRES

<b><u>Chapitre</u></b>	<b><u>Page</u></b>
I. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : Activités de la CNUCED .....	4
II. Préparatifs de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement .....	10
III. Rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC sur sa trente-troisième session .....	11
IV. Questions diverses .....	12
V. Questions d'organisation.....	14
 <b><u>Annexes</u></b>	
I. Ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième réunion directive du Conseil .....	16
II. Participation.....	17

## Chapitre I

### CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DANS LES ANNÉES 90 : ACTIVITÉS DE LA CNUCED

#### *Point 3 de l'ordre du jour*

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi du document suivant :

"Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique" (TD/B/EX(25)/2).

2. Le **Coordonnateur spécial pour l'Afrique** de la CNUCED a présenté le rapport et a attiré l'attention sur les progrès des travaux d'analyse du secrétariat relatifs aux économies africaines. Des progrès considérables avaient été faits concernant les services consultatifs et les programmes d'assistance technique de la CNUCED, y compris le programme intégré CNUCED/OMC/CCI d'assistance technique (JITAP). Comme demandé par les délégations, une évaluation indépendante de ce dernier était en cours, dont les résultats seraient soumis au trois organisations responsables d'ici fin septembre. Pour ce qui était du Cadre intégré, une réunion des six institutions responsables avait eu lieu à New York au cours de la session du Comité préparatoire de la Conférence sur les PMA. Un fonds d'affectation spéciale de quelque 20 millions de dollars É.-U. avait été ouvert, mais très peu de contributions avaient jusque-là été versées sur ce fonds. Des travaux considérables avaient été réalisés dans le contexte du programme PNUD/CNUCED d'assistance technique à l'Afrique dans le domaine de la politique et des négociations commerciales en préparation de la participation des pays africains à la Conférence de l'OMC de Seattle. Des progrès avaient également été accomplis concernant l'élaboration d'un cadre d'action pour la diversification des économies africaines, qui avait été examiné à la réunion organisée par le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés à New York, puis à une réunion du Comité directeur de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, à Addis Abeba. Les activités du programme d'assistance consacré aux services avaient été élargies à un projet concernant l'industrie musicale, à la demande de la SADC. Le programme relatif aux pôles commerciaux en Afrique n'avait guère progressé faute de ressources financières, les fonds promis n'ayant pas été versés. Une assistance avait continué d'être apportée aux pays africains dans le domaine de la gestion de la dette et pour leurs négociations avec le Club de Paris. Les travaux visant à faire connaître les possibilités d'investissement en Afrique avaient également bien progressé. Comme les délégations l'avaient demandé, chaque fois que possible les incidences des travaux entrepris avaient été mentionnées dans le document du secrétariat. Le Coordonnateur a déploré la distribution tardive de la documentation, due à des circonstances indépendantes de la volonté du secrétariat de la CNUCED.

3. Le porte-parole du **Groupe africain** (Éthiopie) a remercié le secrétariat de la CNUCED de ses travaux soutenus en faveur de l'Afrique. Le Groupe africain réaffirmait son appui à la création d'un sous-programme consacré à l'Afrique et considérait le paragraphe 110 du Plan d'action de Bangkok (TD/386) comme l'une des réalisations majeures de la Conférence. Le moment était venu de procéder à un examen global de la mise en œuvre du Nouveau

Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique. Les travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED sur les problèmes et les perspectives de développement en Afrique revêtaient une valeur considérable. Le JITAP avait donné certains résultats concrets, mais le Groupe africain réaffirmait la nécessité de l'élargir à d'autres pays. L'application en Afrique du programme relatif aux pôles commerciaux restait déplorablement insuffisante et les donateurs bilatéraux et multilatéraux étaient invités à accroître leurs contributions au programme. L'absence de progrès dans la mise en œuvre du Cadre intégré était fortement préoccupante, et le secrétariat de la CNUCED devait jouer un rôle plus visible en la matière. Le Secrétaire général de la CNUCED devait prendre les dispositions nécessaires pour qu'un titulaire soit désigné aussitôt que possible au poste de coordonnateur spécial pour les PMA.

4. Le représentant du **Bangladesh**, parlant au nom des **PMA**, a dit que sa délégation se félicitait des initiatives prises pour aider l'Afrique. Des demandes régulières avaient été faites pour que le JITAP soit élargi à d'autres pays, et la délégation bangladaise soutenait ces demandes. La mise en œuvre du Cadre intégré était décevante, car aucun projet n'avait encore été entrepris à ce titre dans un quelconque PMA. En espérant que l'Union européenne prendrait des initiatives supplémentaires au cours de la prochaine conférence sur les PMA, le représentant a instamment demandé aux autres grands partenaires commerciaux d'accorder eux aussi un accès en franchise et hors contingent à leurs marchés aux produits exportés par les PMA. Il fallait élargir et davantage instrumentaliser les programmes d'assistance technique de la CNUCED, et dans ce contexte la création du groupe consultatif pour l'application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok apparaissait comme une nécessité.

5. Le représentant de la **Suisse** a déploré la distribution tardive de la documentation. Concernant le JITAP, la Suisse attendait les résultats de l'évaluation de ce programme pour se prononcer. Pour ce qui était des pôles commerciaux, elle continuerait de soutenir la stratégie actuelle, c'est-à-dire le désengagement progressif du secrétariat et le transfert du programme à un organisme à but non lucratif, ainsi que la création d'un réseau indépendant de pôles commerciaux.

6. Le représentant de l'**Afrique du Sud** a exprimé sa satisfaction de la contribution du secrétariat de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et s'est félicité des activités de recherche menées par la CNUCED dans des domaines importants pour l'Afrique. Les travaux de la CNUCED sur le renforcement des capacités dans le domaine des questions commerciales internationales apportaient beaucoup. La délégation sud-africaine attendait les résultats de l'évaluation du JITAP et comptait sur l'élargissement de ce programme à davantage de pays; elle notait avec satisfaction l'organisation de cours de politique commerciale à l'intention des pays africains en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok. La lenteur du développement des pôles commerciaux en Afrique était préoccupante.

7. La représentante de l'**Égypte** a dit que les réunions directives consacrées chaque année à un examen des activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique témoignaient d'une prise de conscience des difficultés particulières auxquelles étaient confrontés les pays africains et de l'importance du rôle joué par la CNUCED en faveur de ces pays. Les réalités sur le terrain montraient que le continent africain était encore loin d'en avoir fini avec les problèmes chroniques qu'il connaissait depuis des décennies, ce qui soulevait la question de savoir si les

initiatives prises par l'ONU et par d'autres avaient été suffisantes. Elle a souligné la nécessité d'élargir le JITAP à d'autres pays, ainsi que d'étoffer la mise en œuvre du CAPAS, et elle a demandé au secrétariat de prendre des mesures concrètes pour que les pays africains tirent davantage profit de ces programmes. Tout en se félicitant des mesures prises par le Groupe de travail concernant la création d'un sous-programme relatif à l'Afrique, elle espérait que le secrétariat travaillerait à rendre ce programme effectivement opérationnel. Elle a également souligné la nécessité de redoubler d'efforts concernant la création et le fonctionnement de pôles commerciaux dans les pays africains, ainsi que la mise en place d'une fédération régionale de pôles. En conclusion, elle a demandé que d'autres séminaires sur la promotion de l'investissement et le ciblage des investisseurs, comme celui qui avait récemment eu lieu au Caire, soient organisés dans d'autres pays africains.

8. Le porte-parole du **Groupe latino-américain et caraïbe** (El Salvador) a dit que les pays développés créanciers devaient contribuer à régler le problème critique de la dette des pays d'Afrique subsaharienne et des PMA, conformément à l'appel lancé par la CNUCED pour une annulation des dettes insolubles. De même, il était essentiel de mobiliser un financement suffisant pour le développement de la région. Le Groupe latino-américain et caraïbe soutenait l'assistance technique apportée par la CNUCED à l'Afrique et demandait instamment aux partenaires développés de l'Afrique de fournir l'assistance matérielle nécessaire pour relever le niveau de vie dans les pays du continent. Il était regrettable que l'initiative en faveur d'un libre accès des exportations agricoles et textiles des PMA n'ait pas été approuvée par les pays développés.

9. Le porte-parole du **Groupe des 77 et de la Chine** (République islamique d'Iran) a dit que son groupe attachait une grande importance au renforcement des capacités de recherche et d'analyse de la CNUCED et à la fourniture de services consultatifs et d'une assistance technique aux pays en développement, en particulier aux pays économiquement faibles. Le développement de l'Afrique figurait au premier plan des questions de développement international. Le secrétariat de la CNUCED avait consacré beaucoup de travaux utiles à l'analyse des problèmes de développement de l'Afrique. Beaucoup de pays dans d'autres régions en développement partageaient les préoccupations et les problèmes des pays africains et des PMA, et le secrétariat devrait, dans ses analyses et chaque fois que possible, tirer profit de leur expérience. Dans ce contexte, il devrait aussi s'efforcer d'analyser plus avant le potentiel de commerce et de coopération économique Sud-Sud, domaine que la CNUCED avait quelque peu négligé ces dernières années.

10. Le représentant de la **France**, parlant au nom de l'**Union européenne**, a souligné l'intérêt que portait l'Union européenne au développement de l'Afrique et a évoqué à cet égard la nouvelle convention signée en juin entre l'UE et les pays ACP. En remerciant le secrétariat de la vue d'ensemble fournie sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique, il a demandé davantage d'informations sur la coopération interinstitutionnelle à l'appui de ces activités. Tout en louant la précision et la qualité du document, il en a déploré la distribution tardive aux délégations.

11. Le représentant du **Sénégal** a souligné les objectifs du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, ainsi que d'autres objectifs internationaux tels que les objectifs d'APD et la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions,



il serait nécessaire de renforcer les capacités du coordonnateur du sous-programme relatif à l'Afrique, en particulier pour analyser l'application des mesures prises pour assurer la réalisation de ces objectifs. Dans ce contexte, il s'est félicité de la remarquable analyse présentée par la CNUCED dans une étude récente intitulée "Les flux de capitaux et la croissance en Afrique", en espérant que cela favoriserait un débat conduisant à une solution des problèmes de financement du développement en Afrique. Se référant au paragraphe 110 du Plan d'action de Bangkok, il a exprimé l'espoir que des ressources financières, techniques et humaines suffisantes soient affectées au sous-programme relatif à l'Afrique, de façon que des activités et des analyses efficaces et cohérentes puissent être réalisées en faveur du continent.

12. Le représentant du **Soudan** a attiré l'attention sur le faible niveau de développement en Afrique, en espérant qu'un examen du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique permettrait de déterminer les mesures et les programmes de coopération nécessaires pour aider cette région à s'intégrer dans l'économie mondiale. Des pôles commerciaux ne fonctionnaient que dans trois pays africains, ce qui n'était pas une situation satisfaisante, et la lenteur de l'assistance apportée aux pays africains à cet égard était préoccupante. La délégation soudanaise soutenait la proposition de créer une fédération africaine de pôles commerciaux. De nombreux pays en développement étaient confrontés à des difficultés dans leur processus d'adhésion à l'OMC, et la CNUCED devait leur apporter un appui à cet égard, en même temps, pouvait-on l'espérer, que d'autres membres de l'OMC.

13. Le représentant de la **Norvège** a exprimé sa satisfaction des travaux réalisés à la CNUCED en faveur de l'Afrique dans un certain nombre de domaines, y compris l'investissement et la gestion de la dette avec le programme SYGADE. Les activités de la CNUCED devaient être solidement ancrées dans le mandat de l'institution et faire partie d'un effort à l'échelle du système en faveur de la mise en œuvre du Nouveau Programme. Les activités et les programmes de la CNUCED dans les pays devaient être étroitement intégrés à des initiatives en cours, telles que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les bilans communs de pays et le cadre de développement intégré de la Banque mondiale. La Norvège soutenait le JITAP et le Cadre intégré et attendait avec intérêt les résultats de l'évaluation du JITAP. Dans son rapport, le secrétariat aurait pu accorder davantage de place aux incidences des activités réalisées par la CNUCED.

14. Le représentant de l'**Ouganda** a loué la CNUCED pour ses analyses consacrées à l'Afrique ces dernières années, s'agissant en particulier de l'accent mis sur le développement. Ces analyses montraient que l'Afrique avait peu bénéficié de la mondialisation, et la CNUCED devait donc l'aider à s'intégrer dans l'économie mondiale. Le JITAP devait être étendu à d'autres bénéficiaires, et la délégation ougandaise attendait avec intérêt les résultats de l'évaluation de ce programme. Le représentant s'est félicité de l'assistance technique par laquelle la CNUCED s'efforçait de préparer les pays africains aux négociations à l'OMC, mais il s'est inquiété du peu de contributions qui avaient été versées au fonds d'affectation spécial pour le Cadre intégré. Des mesures devaient être prises pour diversifier l'économie - trop dépendante à l'égard des produits de base - des pays africains, et dans ce contexte, le représentant attendait beaucoup du projet régional sur le renforcement des capacités pour la diversification et un développement fondé sur les produits de base. Tout en se félicitant des guides de l'investissement établis par la CNUCED, il a invité celle-ci à promouvoir la coopération Sud-Sud et les échanges d'expériences en matière de développement avec d'autres régions. Concernant la question

des PMA, il a exprimé l'espoir que tout serait mis en œuvre au secrétariat de la CNUCED pour contribuer au succès de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Le suivi de la Conférence nécessiterait un niveau adéquat de ressources en personnel.

15. Le représentant de la **République-Unie de Tanzanie** a dit que sa délégation soutenait les initiatives en cours pour le développement de l'Afrique, qu'il fallait toutefois intensifier pour obtenir des résultats concrets et tangibles. Une solution devait être trouvée aux problèmes des pays africains et des PMA - dette, aide au développement, investissement étranger direct, accès aux marchés de l'ensemble des produits originaires des PMA, transfert de technologie. Il était temps d'enrayer la marginalisation de l'Afrique et plus particulièrement des PMA dans une économie en voie de mondialisation. À cet égard, les PMA attendaient beaucoup de la troisième Conférence des Nations Unies qui leur était consacrée.

16. Le représentant du **Kenya** dit que, dans le cadre des négociations en cours sur le service de la dette, l'évaluation du commerce des services était importante pour les pays africains, et le secrétariat était invité à intégrer cette question dans ses travaux en cours, compte tenu du rôle reconnu à la CNUCED en matière de collecte de données sur le commerce. À une récente réunion ministérielle de l'OUA tenue au Caire, les ministres africains avaient décidé que la CNUCED devrait faire de l'affectation de ressources au nouveau sous-programme relatif à l'Afrique une priorité. Les pays africains éprouaient la plus grande estime pour le Secrétaire général et le secrétariat de la CNUCED, et le secrétariat était encouragé à poursuivre son travail utile.

17. Le représentant de la **République démocratique du Congo** s'est déclaré préoccupé par le faible nombre de pôles commerciaux créés en Afrique et par l'insuffisance du financement nécessaire à une expansion du programme dans le continent. Pour que l'Afrique s'intègre dans l'économie mondiale, il fallait qu'elle ait accès au système commercial international et qu'elle puisse commercialiser ses produits. C'était la raison pour laquelle il était important que des fonds soient mis à la disposition de la CNUCED pour le développement des pôles commerciaux et d'un réseau de pôles commerciaux en Afrique. Il était également impératif d'encourager les investisseurs internationaux à investir en Afrique; cela passait par une meilleure connaissance du potentiel existant dans la région. Parallèlement à la nécessité d'apporter une assistance à l'Afrique, il était aussi impératif que la communauté internationale aide sérieusement les pays africains à lutter contre la fuite des capitaux, sans quoi il serait difficile pour ces pays d'augmenter leur niveau d'épargne et d'investissement. Une solidarité internationale était à cet égard nécessaire.

18. Le représentant du **Portugal** a dit que son pays avait organisé, conjointement avec la CNUCED, plusieurs activités en faveur de l'Afrique, et notamment des PMA. Ces activités avaient donné de bons résultats et le Portugal comptait poursuivre sa coopération avec la CNUCED dans les mêmes domaines. Le représentant a déploré la distribution tardive de la documentation, qui avait empêché sa délégation de participer pleinement au débat.

19. Le représentant de la **Communauté européenne** a dit que la Commission européenne examinait actuellement la proposition d'accorder un accès en franchise et hors contingent aux exportations des PMA, à l'exception des armes, sur les marchés de l'Union européenne. Conformément à la structure institutionnelle de la Communauté, ce serait au Conseil, à ses États

membres et au Parlement européen de statuer sur la proposition. Indépendamment de celle-ci, 99 % des exportations des PMA, qui étaient majoritairement africains, bénéficiaient déjà d'un accès en franchise et hors contingent aux marchés de l'Union européenne. Celle-ci avait invité d'autres pays industrialisés et pays en développement en mesure de le faire à adopter une politique analogue.

20. Le porte-parole du **Groupe africain** (Éthiopie) a proposé que, du fait que certaines délégations avaient eu du mal à participer au débat sur ce point, la possibilité leur soit donnée à la session ordinaire du Conseil d'exprimer leurs vues et leurs idées sur la question examinée.

## Chapitre II

### PRÉPARATIFS DE LA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

#### *Point 3 de l'ordre du jour*

21. Le Conseil a été informé de l'état des préparatifs du débat de haut niveau organisé dans le cadre de sa quarante-septième session, dont le thème serait l'intégration régionale et l'économie mondiale.
22. La représentante du **Royaume-Uni** a dit que, dans la déclaration qu'elle ferait devant le Conseil à sa quarante-septième session, la Secrétaire d'État au développement international du Royaume-Uni aborderait le thème de la propriété intellectuelle, des biens publics internationaux et de la santé. Ce thème englobait les domaines de responsabilités d'un certain nombre d'institutions et d'organisations à Genève, dont, outre la CNUCED, l'OMS, l'ONUSIDA, l'OMPI et l'OMC. Il intéressait au plus haut point les PMA, puisque la santé serait l'un des thèmes de la troisième Conférence des Nations Unies consacrée à ces pays, mais il intéressait également un large éventail de pays, développés et en développement.

### Chapitre III

## RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/OMC SUR SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

### *Point 4 de l'ordre du jour*

23. Le représentant de l'**Allemagne**, parlant en sa qualité de Vice-Président du Groupe consultatif commun, a présenté le rapport du Groupe (ITC/AG(XXXIII)/181). Concernant l'annonce ou la confirmation de contributions volontaires au CCI, il a remercié, au nom du Groupe, les Gouvernements du Canada, de la Chine, de Chypre, du Danemark, de la France, de l'Inde, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, ainsi que la Banque islamique de développement et l'Agence intergouvernementale de la francophonie.

### *Décision du Conseil*

24. Le Conseil a pris note du rapport du Groupe consultatif commun sur sa trente-troisième session.

## CHAPITRE IV

### QUESTIONS DIVERSES

#### *Point 6 de l'ordre du jour*

#### **1. Calendrier des sessions de la Conférence et budget-programme de l'ONU**

25. Le représentant de l'**Uruguay** a dit que, comme cela avait été rendu manifeste à la trente-sixième session du Groupe de travail, la CNUCED éprouvait de grandes difficultés à coordonner ses activités avec le cycle budgétaire de l'ONU. Les États membres avaient été informés par le secrétariat qu'il ne serait pas possible d'appliquer les mesures arrêtées au plus haut niveau dans le Plan d'action de Bangkok (TD/386) dans un délai raisonnable en raison de la nécessité d'attendre un an ou deux l'adoption du prochain budget. Il fallait donc inscrire à l'ordre du jour de la quarante-septième session du Conseil un point sur la nécessité d'harmoniser le cycle budgétaire de la CNUCED avec celui de l'ONU, et on pourrait envisager de convoquer la prochaine session de la Conférence en 2003.

#### *Décision du Conseil*

26. Le Conseil a décidé d'ajouter un point subsidiaire a) au point 9 de l'ordre du jour provisoire de sa quarante-septième session, libellé comme suit : "Calendrier des sessions de la Conférence et budget-programme de l'ONU".

#### **2. Constitution d'un organe consultatif conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok**

27. Le représentant de la **France** a dit que les États membres attendaient avec impatience l'application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok, mais que la constitution d'un organe consultatif posait problème. Cet organe devrait être composé de représentants permanents des États membres, même si des personnalités extérieures pouvaient aussi être invitées à y participer sans en être membres. Il ne devrait pas avoir d'incidences budgétaires et devrait être constitué dans les plus brefs délais. Le Conseil devrait se saisir de la question à sa quarante-septième session en vue de parvenir rapidement à un consensus.

28. Le représentant du **Japon** a exprimé son accord avec le représentant de la France et a souligné qu'il était important de définir un mandat clair pour cet organe et de bien préciser son programme de travail et son budget.

29. Le représentant de la **Suisse** s'est associé aux propos du représentant de la France.

30. Le représentant de la **République islamique d'Iran** a dit que l'ensemble du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok devait être mis en œuvre aussitôt que possible et que la question du mandat, de la composition et du financement de l'organe consultatif devait être clarifiée.

31. Le représentant de **El Salvador** a souscrit aux propos du représentant de la France.

32. Le représentant de l'**Éthiopie**, parlant au nom du **Groupe africain**, a approuvé les propos du représentant de la France et a dit que la composition de l'organe consultatif devrait reposer sur le principe d'une répartition géographique équitable.

33. Le représentant de l'**Uruguay** a dit qu'il appuyait sans réserve l'idée d'examiner au Conseil l'application du paragraphe 166, mais que les discussions au Conseil ne devraient en aucune façon retarder les mesures arrêtées par le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme concernant l'organisation de cours en 2001. La composition du groupe consultatif devrait s'appuyer sur les recommandations des groupes régionaux.

#### *Décision du Conseil*

34. Le Conseil a décidé d'inscrire un point subsidiaire b) au point 9 de l'ordre du jour provisoire de sa quarante-septième session, libellé comme suit : "Constitution d'un organe consultatif conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok". Il a demandé au secrétariat d'établir la documentation de base nécessaire, en consultation avec les délégations, à temps pour les consultations du Président du Conseil du 6 octobre.

### **3. Préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés**

35. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a dit qu'il s'était récemment rendu en visite à Bruxelles, où il avait rencontré des membres du Parlement européen et de la Commission européenne, ainsi que le maire de Bruxelles, et avait tenu des réunions d'information sur la préparation de la Conférence. À cet égard, il s'est félicité de la récente initiative de l'Union européenne concernant l'accès aux marchés des produits des PMA, en espérant que tous les pays en mesure de le faire prendraient le même type de mesures; cela pourrait représenter une importante contribution aux "résultats anticipés" recherchés dans le contexte de la Conférence.

## Chapitre V

### QUESTIONS D'ORGANISATION

#### A. Ouverture de la réunion

36. La vingt-cinquième réunion directive du Conseil du commerce et du développement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, le 22 septembre 2000; le Conseil a tenu une seule séance (sa 913ème séance plénière). La réunion a été ouverte par M. Philippe Petit (France), Président du Conseil.

#### B. Bureau du Conseil à sa vingt-cinquième réunion directive

37. Sa composition n'ayant pas changé depuis la quarante-sixième session, le Bureau du Conseil à la vingt-cinquième réunion directive était le suivant :

<i>Président :</i>	M. Philippe Petit	(France)
<i>Vice-Présidents :</i>	Mme Fayza Abounaga	(Égypte)
	M. Munir Akram	(Pakistan)
	M. Krit Garnjana-Goochorn	(Thaïlande)
	M. Koichi Haraguchi	(Japon)
	M. Walter Lewalter	(Allemagne)
	M. George Moose	(États-Unis d'Amérique)
	M. Goce Petreski	(Ex-République yougoslave de Macédoine)
	M. Camilo Reyes-Rodriguez	(Colombie)
	M. Ronald Saborío Soto	(Costa Rica)
	M. Vasily Sidorov	(Fédération de Russie)
<i>Rapporteur :</i>	M. Xolisa M. Mabhongo	(Afrique du Sud)

#### C. Adoption de l'ordre du jour

##### *Point 1 de l'ordre du jour*

38. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire de sa vingt-cinquième réunion directive, publié sous la cote TD/B/EX(25)/1. (Voir l'annexe I.)



**D. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives  
et questions connexes**

*Point 5 de l'ordre du jour*

**1. Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil**

39. Le Conseil a décidé que le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) serait inscrit sur la liste visée à l'article 76 de son règlement intérieur et pourrait ainsi participer aux travaux de la Conférence, du Conseil et de ses organes subsidiaires. (Des renseignements sur le COMESA ont été fournis dans le document TD/B/EX(25)/R.1).

**2. Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil**

40. Le Conseil a été informé que, conformément aux dispositions des sections III et IV de sa décision 43 (VII), et après consultation du Gouvernement néerlandais, le Secrétaire général de la CNUCED avait décidé d'inscrire au Registre des organisations non gouvernementales nationales le Centre de recherche sur les sociétés transnationales (SOMO). (Des renseignements sur le SOMO ont été fournis dans le document TD/B/EX(25)/L.1).

**3. Désignation du Président et du Bureau de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement**

41. M. Camilo Reyes Rodriguez, représentant permanent de la Colombie auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées ayant leur siège à Genève, a été désigné Président du Conseil du commerce et du développement à sa quarante-septième session.

**E. Rapport du Conseil sur sa vingt-cinquième réunion directive**

*Point 7 de l'ordre du jour*

42. Le Conseil a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final sur sa vingt-cinquième réunion directive.

## Annexe I

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DIRECTIVE DU CONSEIL

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

*Le Conseil du commerce et du développement étudie chaque année, à une de ses réunions directives, un rapport sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique. Le rapport dont il est saisi à sa vingt-cinquième réunion directive (TD/B/EX(25)/2) donne un aperçu de l'orientation générale des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED au service du développement de l'Afrique, et décrit brièvement quelques activités relatives notamment aux services consultatifs et à la coopération technique menées dans chacun des domaines de compétence de cet organe. Les débats des réunions directives ont aidé le secrétariat à orienter ses activités en faveur de l'Afrique.*

3. Préparatifs de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement
4. Rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC sur sa trente-troisième session

*À sa trente-troisième session (10-14 avril 2000), le Groupe consultatif commun du Centre du commerce international a examiné les activités de coopération technique entreprises par le CCI en 1999. Il a adopté le rapport du Comité consultatif sur le Fonds global d'affectation spéciale du CCI et une nouvelle stratégie en matière de services d'information commerciale, et a pris note de la contribution du CCI au plan à moyen terme de l'ONU pour la période 2002-2005. Le rapport du Groupe consultatif commun est publié sous la cote ITC/AG(XXXIII)/181.*

5. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :
  - a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil;
  - b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil;
  - c) Désignation du Président et du Bureau de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement
6. Questions diverses
7. Rapport du Conseil sur sa vingt-cinquième réunion directive

## Annexe II

### PARTICIPATION\*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après, membres du Conseil, étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Kenya
Albanie	Luxembourg
Algérie	Madagascar
Allemagne	Malaisie
Argentine	Malte
Australie	Maroc
Autriche	Maurice
Bangladesh	Mexique
Barbade	Nigéria
Bélarus	Norvège
Bolivie	Ouganda
Brésil	Pakistan
Bulgarie	Panama
Canada	Paraguay
Chine	Pérou
Colombie	Philippines
Congo	Pologne
Costa Rica	Portugal
Côte d'Ivoire	République arabe syrienne
Croatie	République de Corée
Cuba	République démocratique du Congo
Égypte	République dominicaine
El Salvador	République tchèque
Équateur	République-Unie de Tanzanie
Espagne	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique	Sénégal
Éthiopie	Singapour
Fédération de Russie	Slovaquie
Finlande	Slovénie
France	Soudan
Gabon	Sri Lanka
Ghana	Suède
Inde	Suisse
Indonésie	Tchad
Iran (République islamique d')	Thaïlande
Irlande	Tunisie
Islande	Uruguay
Israël	Viet Nam
Italie	Zambie
Jamahiriya arabe libyenne	Zimbabwe
Japon	

---

\* La liste des participants porte la cote TD/B/EX(25)/INF.1.

2. Les États membres de la CNUCED ci-après, qui ne font pas partie du Conseil, étaient représentés à la réunion en qualité d'observateur :

Cap Vert  
Saint-Siège

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion :

Centre Sud  
Ligue des États arabes

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Organisation mondiale de la santé  
Fonds monétaire international  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Organisation mondiale du commerce

5. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC était également représenté.

6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées :

*Catégorie générale*

Confédération internationale des syndicats libres  
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies  
Fonds mondial pour la nature (International)  
Organisation internationale de perspective mondiale

-----